



Opération tranquillité vacances : partez en vacances l'esprit tranquille !

ACTUALITÉ

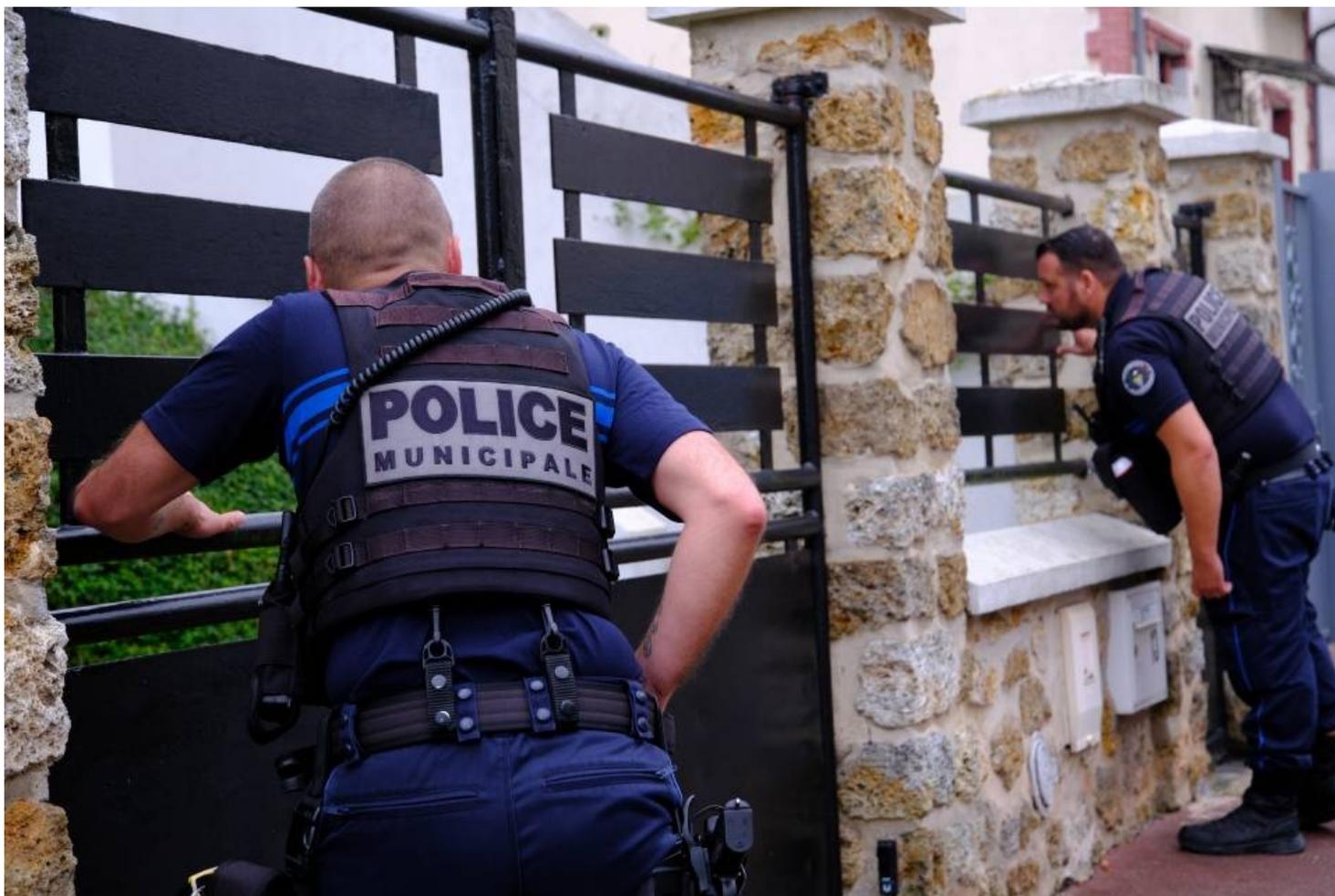
SÉCURITÉ

Jeudi 4 juillet 2024

Opération tranquillité vacances : partez en vacances l'esprit tranquille !

Partez en vacances l'esprit tranquille ! Vous pouvez demander à la police municipale de passer votre domicile en votre absence.

Des patrouilles seront alors organisées et vous serez prévenu en cas d'anomalie.



Comment bénéficier de ce service gratuit ?

- Vous devez vous rendre à l'hôtel de police au moins deux jours avant votre départ.
- Pour gagner du temps, vous pouvez télécharger et imprimer le formulaire [retrouver ici](#).
- Ou faire [un pré-enregistrement en ligne](#).

SAVOIR : L'accueil de l'hôtel de police est ouvert tout l'été.

En parallèle, les dépôts de plaintes et mains courantes peuvent aussi être déposés au commissariat de police de Versailles : 19 avenue de Paris, Versailles